

5980
211

Foires à l'Étranger

A/suite

11 janvier 1932.

A.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre B.A. 3801 en date du 30 décembre 1932, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je puis collaborer à l'établissement de panneaux de documentation devant figurer aux foires organisées à l'étranger.

Je tiens à votre disposition des photographies donnant l'aspect des salles de nos musées ainsi que des photographies, encore inédites, des oeuvres importantes de nos collections (ensemble et détails).

Je vous propose d'y joindre les catalogues de nos collections, les Bulletins de nos Musées, et les catalogues des principales expositions qui ont été organisées par nos Musées.

Il conviendrait d'y ajouter aussi les programmes des conférences organisées par la Diffusion Artistique des musées.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique,
10, rue de la Loi,
Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCE ET DES ARTS

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Bruxelles, le 29 décembre 1932.

B.A.

° Section

N° 3801.

ANNEXES

Monsieur le Conservateur en Chef,

La participation belge aux foires qui seront organisées à l'étranger en 1933 comportera l'établissement dans chaque foire importante d'un stand de documentation et de renseignements par la collaboration de l'Office Commercial de l'Etat, de l'Office Colonial, de l'Office belgo-luxembourgeois de Tourisme et de la Foire Commerciale de Bruxelles.

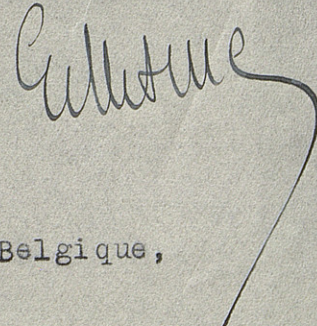
La Commission Consultative a émis l'avis qu'il serait intéressant de compléter cette organisation par une documentation relative à nos Musées.

Je vous prie de me faire savoir si vous pourriez mettre à ma disposition à cette fin des tracts et brochures de propagande, des reproductions photographiques d'oeuvres d'art qui pourraient éventuellement être exposées sur panneaux, etc...

Si vous avez d'autres suggestions à me présenter, je les examinerai avec intérêt.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,



A Monsieur le Conservateur en Chef

des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique,

Bruxelles.